

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE BIO FERME »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7ème
TRANCHE, Lot 3698, Ilot 301

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025 , et enregistrés le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BIO FERME »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:

- La production, la transformation et la vente des produits agro-sylvo-pastorales
- L'élevage et commercialisation d'animaux de tout genre
- Production et commercialisation d'aliment pour animaux de tout genre ;
- Vente de matériels agricoles ;
- Vente d'intrants et semences ;
- Formation, Suivi de plantation ;
- Ainsi que toutes prestations diverses se rattachant directement ou indirectement à l'activité principale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX 7ème TRANCHE, Lot 3698, Ilot 301

Dirigeant(s) M TIA ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01489 du 21/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18507/GTCA/RC/2025 du 21/03/2025

